

*Communiqué de presse*

## **Urgence économique : La CCI Paris Ile-de-France au côté des entreprises**

**La Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France salue les décisions du gouvernement pour freiner la progression de l'épidémie de coronavirus et met en place un dispositif d'information et d'accompagnement pour répondre aux nombreuses questions que se posent les chefs d'entreprise..**

Face à la crainte des chefs d'entreprise de voir s'installer une crise économique sans précédent et aux problèmes de tous ordres qui se posent à eux (organisation interne, chômage partiel, trésorerie, relations fournisseurs, clients, banquiers et) la CCIR a mis en place un numéro spécial : **01 55 65 44 44 (tarif d'un appel local)** et une adresse mel dédiée : [urgence.entreprises@cci-paris-idf.fr](mailto:urgence.entreprises@cci-paris-idf.fr)

*« L'urgence est à la solidarité et à l'action pour sauver les entreprises et les emplois. La démarche du gouvernement est positive pour la continuité de l'activité économique et nous la soutenons en adaptant notre organisation pour répondre aux entreprises et leur apporter l'accompagnement dont elles ont besoin »* souligne Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France.

Au côté des entreprises, en particulier celles des filières du tourisme et de l'événementiel qui traversent de très grandes difficultés, la CCI Paris Ile-de-France apporte un soutien sur mesure avec des conseillers dédiés dans les 8 départements franciliens: accompagnement personnalisé et soutien dans leurs démarches pour passer le cap.

**Relations presse :**

Isabelle de Battisti 01 55 65 70 65 : [idebattisti@cci-paris-idf.fr](mailto:idebattisti@cci-paris-idf.fr)  
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France  
27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)